DEPARTEMENT DU MORBIHAN - COMMUNE DE SURZUR

Aménagement cyclable entre Trébont et Farfadet

GOLFE MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION
30 RUE ALFRED KASLER
56000 VANNES

PLAN DE L'AMENAGEMENT
SECTEUR 1 - FARFADET / COËDIGO

ZA de Kerhoas II
2, rue André Ampère
56 260 Larmor-Plage
Tél 02 97 87 42 32
Fax 02 97 87 42 52

Système de référence planimétrique		Système de référence altimétrique	IGN 69

N° Affaire	Phase	Date	Echelle	N° plan
	AVP	15/06/2021	30/09/2021	1/500

Modification		Demandée		Etablie		Vérifiée
Libellé	N°	Par	Le	Par	Le	Par
1ère version	1	GMVA	11/05/2021	ECR/HP	15/06/2021	ECR
2ème version	2	GMVA	14/01/2022	ECR/AAN	16/02/2022	ECR/SLM
3ème version	3	GMVA	11/05/2022	ECR/SLM	19/05/2022	ECR/SLM
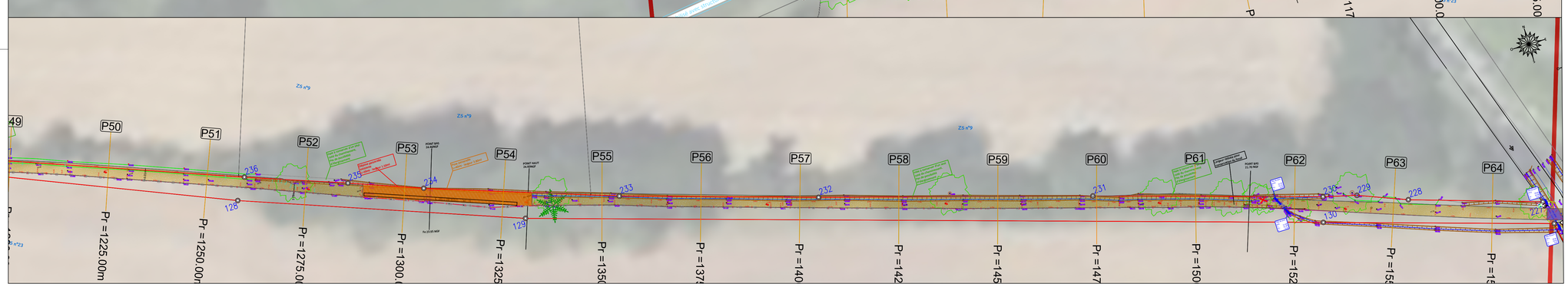
- Piste cyclable - Stabilisé type NATURSOL (de chez COLAS)
- Structure renforcée en enrobé beige (accès champs)
- Platelage / Passerelle bois classe IV
- Engazonnement
- Structure drainante en GNT 20/80 + geotextile
  Traitement sur point bas
- Bordure béton type T2 - vue 10cm
- Bordure béton type T2 - vue 2cm
- Bordure béton type P1 retournée - vue 0cm
- Pose de clôture mouton ht. 1m80
- Dépose de clôture existante et évacuation
- Reprise de talus
- Type d'ouvrage
  Côte tampon
  Côte fil d'eau
  Profondeur du fil d'eau
- Drain routier Ø200
- Busage fossé - BA135 Ø300
- Fossé existant
- Reprofilage fossé existant
- Création de fossé
- Regard EP béton Ø1000 avec tampon plein C250
- Tête d'aqueduc pour canalisation béton Ø 300mm
- Abattage d'arbres existants
- Accès champs / piétons existants
- Panneau B7B
  Interdiction d'accès aux véhicules à moteur
- Panneau AB3a
  Cédez le passage
- Panneau C115 - Voie verte
- Poteau bois classe IV